

**Cabinet CORFEC**

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

4, Bd Dr Charles Poullain

14150 Ouistreham

[www.cabinetcorfec.com](http://www.cabinetcorfec.com)

Tél : 02.31.96.54.28

Fax : 02.31.96.38.09

[ycorfec@cabinetcorfec.com](mailto:ycorfec@cabinetcorfec.com)

[fcobel@cabinetcorfec.com](mailto:fcobel@cabinetcorfec.com)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**Association l' ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS**

Siège social :  
5, rue Daniel Huet  
14000 CAEN

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association L'ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport d'activité qui nous a été communiqué préalablement à l'assemblée générale du 17 juin 2011 ne comporte pas de données financières. Dès lors, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ouistreham, le 15 juin 2011

Le Commissaire aux comptes titulaire du mandat  
**SAS CORFEC Audit**

Son représentant

Yvon CORFEC  
Commissaire aux comptes  
Président - Associé



**Cabinet CORFEC**

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

4, Bd Dr Charles Poullain

14150 Ouistreham

[www.cabinetcorfec.com](http://www.cabinetcorfec.com)

Tél : 02.31.96.54.28

Fax : 02.31.96.38.09

[ycorfec@cabinetcorfec.com](mailto:ycorfec@cabinetcorfec.com)

[fcobel@cabinetcorfec.com](mailto:fcobel@cabinetcorfec.com)



## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2010**

**Association l' ECOLE DES PARENTS ET DES ECUCATEURS**

Siège social :  
5, rue Daniel Huet  
14000 CAEN

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### I-CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de commerce.

Fait à Ouistreham, le 14 juin 2011

Le Commissaire aux comptes titulaire du mandat  
SAS CORFEC Audit

Son représentant

Yvon CORFEC  
Commissaire aux comptes  
Président - Associé



BILAN 2010

ACTIF		2010	2009	2008	2007	2006	PASSIF	2010	2009	2008	2007	2006
Immobilisations	brut						Résultats antérieurs	272 558,75 €	288 706,86 €	295 770,25 €	312 538,42 €	350 647,43 €
	amortissements						<u>Resultat</u>	67 559,25 €	-16 148,11 €	-7 063,39 €	-16 768,17 €	-38 109,01 €
Logiciel	5 817,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Capitaux Propres	340 118,00 €	272 558,75 €	288 706,86 €	295 770,25 €	312 538,42 €
Bâtiment	358 255,19 €	203 383,87 €	217 714,09 €	232 044,31 €	246 374,53 €	260 704,75 €	Subvention d'équipement	27 029,00 €	19 549,63 €	23 640,71 €	28 052,18 €	32 719,75 €
Agencement	68 222,38 €	4 265,78 €	1 704,29 €	5 414,31 €	9 023,53 €	13 855,50 €	Engagement Ind.Fin.Carrière	53 313,44 €	27 698,41 €	27 698,41 €	27 698,41 €	27 698,41 €
Matériel	159 925,32 €	24 993,72 €	18 017,74 €	19 456,29 €	22 250,68 €	24 243,62 €	Emprunts	76 995,66 €	106 601,39 €	135 299,83 €	163 146,63 €	190 194,02 €
Mobilier	139 434,21 €	13 474,49 €	18 435,01 €	24 971,73 €	35 575,11 €	39 440,76 €	Produits perçus d'avance	51 748,74 €	53 446,78 €	30 973,53 €	51 495,73 €	31 825,25 €
total	731 654,87 €	246 117,86 €	255 871,13 €	281 886,64 €	313 223,85 €	338 244,63 €	Dettes fiscales et sociales	107 523,66 €	188 316,94 €	300 565,54 €	224 198,89 €	205 338,55 €
Dépôts et cautions versés	3 822,45 €	3 822,45 €	3 822,45 €	3 900,96 €	3 900,96 €	3 900,96 €	Autres dettes	122 948,42 €	121 961,75 €	115 734,52 €	115 036,55 €	105 765,46 €
Avances et acomptes versés				4 227,75 €	506 911,09 €	443 850,55 €	TOTAL	1 422,48 €	857,92 €	2 108,70 €	1 586,48 €	3 633,65 €
Produits à recevoir et débiteurs divers	401 685,91 €	511 913,60 €	511 913,60 €	549 062,96 €	5 401,08 €	8 408,19 €		781 099,40 €	790 991,57 €	924 728,10 €	906 985,12 €	909 713,51 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices				1 969,61 €	5 401,08 €	8 408,19 €						
Charges constatées d'avance	3 518,53 €	1 449,92 €	1 449,92 €	1 969,61 €	5 401,08 €	8 408,19 €						
Banques	125 954,65 €	17 934,47 €	17 934,47 €	83 680,18 €	77 548,14 €	115 309,18 €						
<b>TOTAL</b>		<b>781 099,40 €</b>	<b>790 991,57 €</b>	<b>924 728,10 €</b>	<b>906 985,12 €</b>	<b>909 713,51 €</b>						

**CORFEC Audit**

S.A.S. au capital de 10 000 € APE 69.20Z  
518 357 496 000 18 - RCS CAEN  
4, Bd Dr Charles Poullain - 14150 Oulstreham  
Tél : 02 31 96 54 28 - Fax : 02 31 96 38 09

Certifié régulier et sincère

Commissaire aux comptes

Compte de résultat au 31 décembre 2010

Charges	2009	2010	%	Produits	2009	2010	%
	au 31/12/2009	au 31/12/2010			au 31/12/2009	au 31/12/2010	
matière consommable	2 815,06	1 862,98	-33,82%	Subventions	328 765,33	309 200,11	-5,95%
fournitures peda,plastique photos	175,20	3 081,63	1658,92%	Subventions Conseil Général	89 850,00	63 443,00	-29,39%
petites fournitures	2 721,24	5 260,52	93,31%	Subventions DDASS	36 592,00	39 808,00	8,79%
achat matériel, équipement tra	493,00	0,00	-100,00%	Subventions C.A.F.	67 128,00	59 300,00	-11,66%
impression, imprimerie	4 764,54	4 056,32	-14,86%	Subventions Ville de Caen	49 610,00	41 970,00	-15,40%
EDF GDF EAU	13 123,25	14 207,49	8,26%	Subventions Contrat Ville Acse	70 360,00	67 047,00	-4,71%
Achat produit entretien	1 122,80	730,13	-34,97%	Subventions DRTEFP	0,00		#DIV/0!
fournitures de bureau	20 736,65	26 256,97	26,62%	Subventions FNEPE	0,00		#DIV/0!
Loyers	30 627,43	30 113,07	-1,68%	Subventions Diverses	39 866,38	34 757,30	-12,82%
location diverses	383,00	595,43	55,46%	Neutralisation	-24 641,05	2 874,81	-111,67%
Location photocopieurs et standar	7 295,72	6 894,36	-5,50%	Mesures PPE - ASI	77 355,24	112 006,71	44,80%
Charges locatives	234,84	249,62	6,29%	DDASS	0,00		#DIV/0!
Entretien et réparation	9 462,95	5 122,79	-45,86%	Conseil Général	59 217,35	55 021,47	-7,09%
Maintenance photocopie	6 070,36	6 519,43	7,40%	Mesure PLIE MEFAC	18 137,89	56 985,24	214,18%
Maintenance chaudières	1 017,65	1 023,23	0,55%				
Maintenance mat informatique	950,53	693,73	-27,02%				
Maintenance mat.incendie	1 051,71	1 504,51	43,05%				
Assurance	7 752,79	7 961,94	2,70%				
Documentation, abonnement	7 076,24	4 014,49	-43,27%	Prestations de services	97 033,38	126 313,97	30,18%
Inscription formation	1 690,00	2 188,00	29,47%				
Frais animation stagiaires	472,18	679,03	43,81%	Consultation versement usagers	28 259,50	33 744,50	19,41%
Honoraires	52 568,85	58 168,62	10,65%				
Déplacements	33 316,31	28 145,49	-15,52%	Formations	794 601,26	906 420,60	14,07%
Voyages deplts stagiaires	804,73	424,38	-47,26%	Formations Conseil Régional	289 046,55	362 111,57	25,28%
Réceptions	3 195,75	781,98	-75,53%	Formations Conseil Général	120 538,12	123 493,80	2,45%
Timbres	5 374,99	5 293,23	-1,52%	Formations D.R.T.E.F.P.	81 182,75	101 952,00	25,58%
téléphones + internet	15 107,98	15 525,18	2,76%	Formations F.S.E.	24 771,62	0,00	-100,00%
Frais bancaires	1 250,18	1 584,82	26,77%	Formations Alpha	121 236,16	147 583,59	21,73%
divers	1 238,85	1 790,65	44,54%	Formations Centre Mersier	65 580,30	47 629,37	-27,37%
Cotisations	6 119,00	6 837,00	11,73%	Formations CNFPT	30 170,00	60 110,00	99,24%
Achats et Charges externes	239 013,78	241 567,02	1,07%	Formations CES	23 803,89	44 476,39	86,85%
				Formations Diverses	32 362,23	33 592,69	3,80%
Salaires brut	851 925,86	843 473,62	-0,99%	Neutralisation	5 909,64	-14 528,81	-345,85%
Urssaf	216 795,22	208 220,39	-3,96%	Bilans	106 713,65	77 818,97	-27,08%
Assedic	35 787,08	37 065,54	3,57%	Bilans Entreprises	30 975,00	34 624,92	11,78%
Retraite	52 865,71	52 627,80	-0,45%	Bilans Fongecif	45 377,14	35 175,00	-22,48%
Prévoyance	6 865,84	6 751,11	-1,67%	Bilans Conseil Régional	45 540,00		-100,00%
Effort de construction	3 389,00	3 683,00	8,68%	Variation bilans en cours	-15 178,49	8 019,05	-152,83%
Formation professionnelle	8 502,00	8 248,00	-2,99%				
Méd du Travail et autres charges	2 583,35	2 664,69	3,15%				
Provision congés payés	-1 394,04	2 250,15	-261,41%				
Charges de Personnel	1 177 320,02	1 164 984,30	-1,05%	Cotisations	400,00	0,00	-100,00%
Taxes sur les salaires	58 993,00	55 244,00	-6,35%	Remboursement cnasea - anpe ...	43 778,56	51 813,22	18,35%
Autres Taxes	8 971,50	8 986,20	0,16%				
Impôts et taxes	67 964,50	64 230,20	-5,49%	Autres produits	29 598,06	23 260,86	-21,41%
Autres charges de gestion	1 134,74	1 759,43	55,05%	Produits financiers	340,72	639,79	87,78%
Charges financières	7 508,53	5 739,39	-23,56%	Produits exceptionnels	18 310,62	7 038,10	-61,56%
Dot amortissements et provision	42 371,93	96 021,20	126,62%				
Ch except exercices antérieurs	4 064,93	4 959,04	22,00%				
total des charges	1 539 378,43	1 579 260,58	2,59%				
Impôts sur les Sociétés	1 926,00	1 437,00	-25,39%				
total charges	1 541 304,43	1 580 697,58	2,56%	total produits	1 525 156,32	1 648 256,83	8,07%
résultat excédentaire		67 559,25					
		4,10%					
		1 648 256,83	6,94%				

Le commissaire aux comptes

TÉ : 02 31 96 54 28 - Fax : 02 31 96 38 09

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 781 099.40 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un excédent de 67 559.25 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23 mai 2011

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **Autres éléments significatifs :**

En ce qui concerne les actifs immobilisés et la mise en conformité avec :

- le règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- le règlement CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs,

la méthode simplifiée prospective a été retenue.

En ce sens, aucune immobilisation décomposée n'a été identifiée et aucune modification des plans d'amortissements n'a été effectuée.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements 8 ans
- Matériel de bureau 3 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Matériel de transport sans objet
- Mobilier de bureau 5 ans

#### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **Engagement de l'entreprise au regard des indemnités de fin de carrière**

L'engagement calculé au 31/12/2010 s'élève à 53 313,44 euros. Une provision de 27 698,41 € a été constituée en 2005, et il y a eu une dotation en 2010 de 25 615,03 €.

Certifié régulier et sincère

Le commissaire aux comptes

**CORFEC Audit**

S.A.S. au capital de 10 000 € APE 69.20Z

518 357 496 000 18 - RCS CAEN

4, Bd Dr Charles Poullain - 14150 Ouistreham

Tél : 02 31 96 54 28 - Fax : 02 31 96 38 09